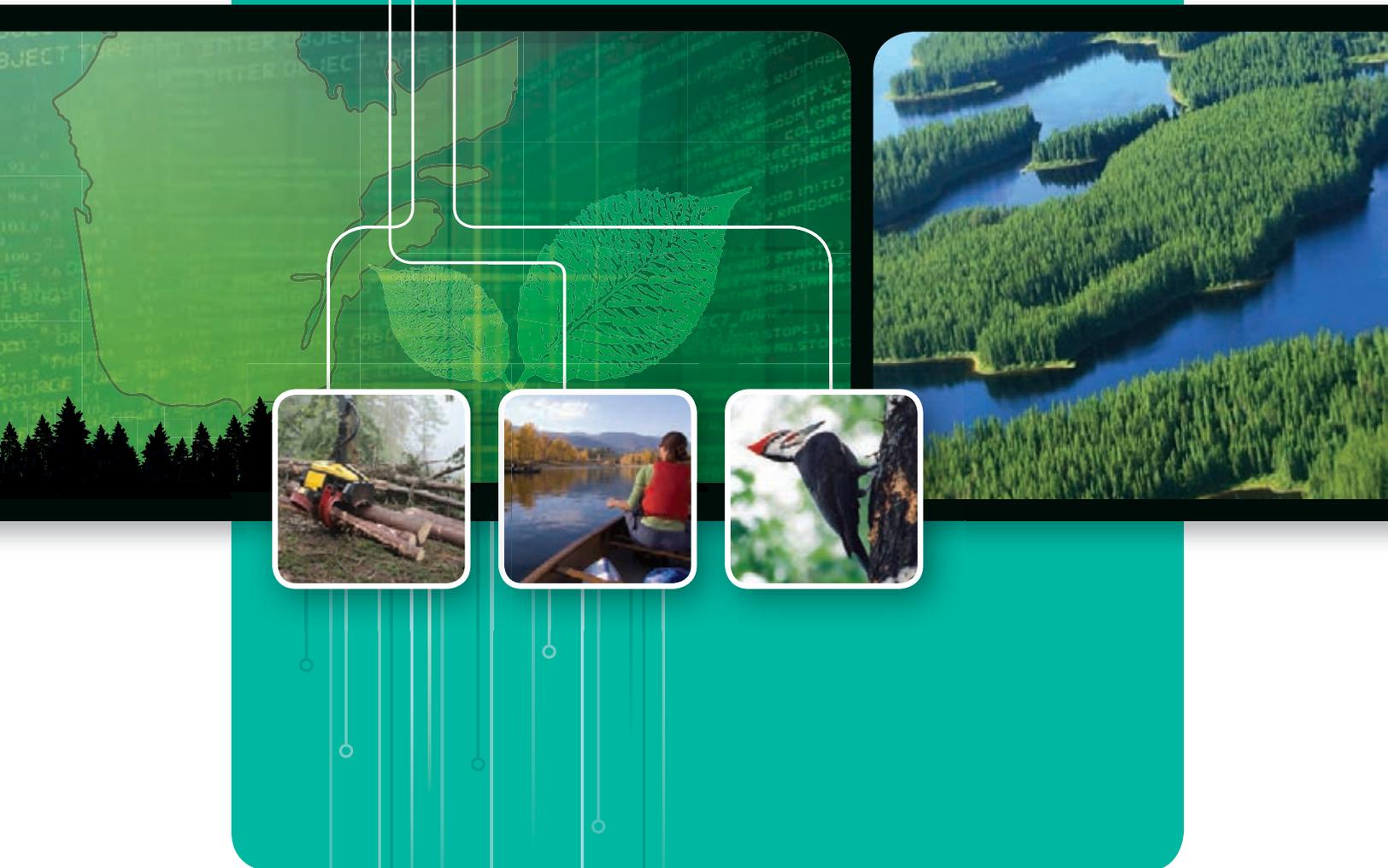


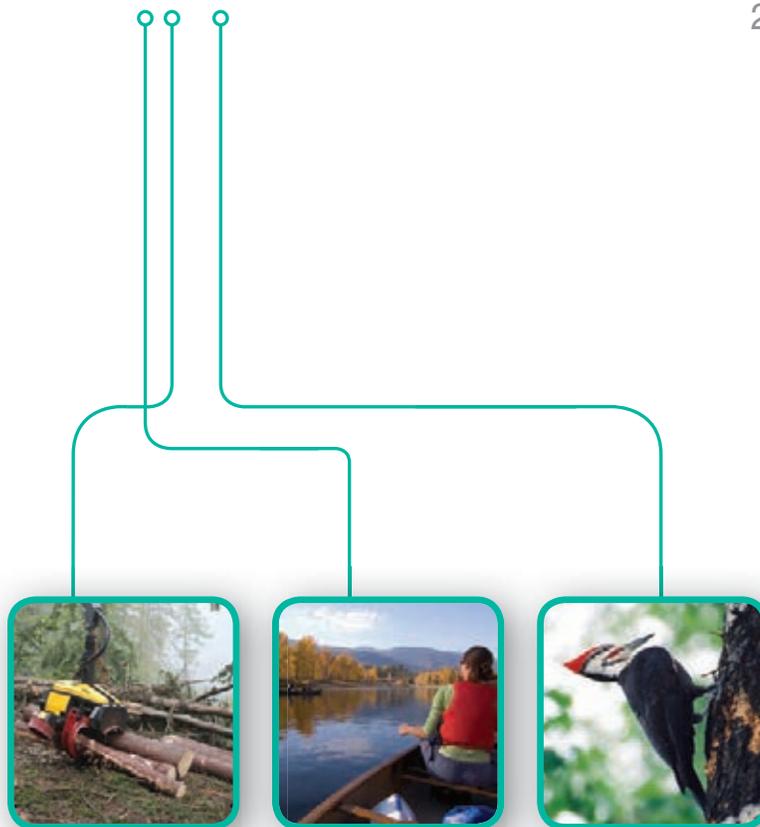
RAPPORT D'ACTIVITÉS du Forestier en chef

2012-2013



RAPPORT D'ACTIVITÉS du Forestier en chef

2012-2013



Rédaction : Gabriel Roy

Révision linguistique : Claire Fecteau, Apostrophe

Conception graphique et mise en page : Pige communication

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser au :

Bureau du forestier en chef

845, boulevard Saint-Joseph

Roberval (Québec) G8H 2L6

Téléphone : 418 275-7770

Télécopieur : 418 275-8884

Courriel : bureau@forestierenchef.gouv.qc.ca

La publication est accessible dans Internet :

<http://www.forestierenchef.gouv.qc.ca/>

Dépôt légal – 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 978-2-550-68494-7 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-68495-4 (version PDF)

ISSN papier : 1911-4435

ISSN en ligne : 1911-4443

© Bureau du forestier en chef

Le 5 septembre 2013

Madame Martine Ouellet

Ministre
Ministère des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le huitième rapport d'activités du Forestier en chef, qui rend compte des résultats relatifs aux principales actions menées au cours de la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013, notamment dans le cadre du *Plan stratégique 2012-2016* et du *Plan d'action de développement durable 2008-2013*.

Cette période a été principalement marquée par la réalisation du calcul des possibilités forestières préliminaires pour l'ensemble des unités d'aménagement des forêts du domaine de l'État. Ces calculs ont été produits par notre équipe de spécialistes en collaboration avec le personnel du secteur des Opérations régionales du ministère des Ressources naturelles. Nos travaux intègrent les plus récentes connaissances scientifiques dans le domaine de la modélisation forestière et sont appuyés par des outils technologiques de pointe. La réalisation du calcul des possibilités forestières repose sur un système de gestion de la qualité qui nous permet d'assurer la conformité d'une opération aussi complexe.

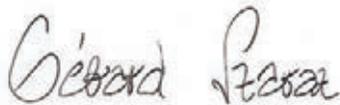
Durant cette même période, nous avons produit et rendu disponible une version préliminaire du *Manuel de détermination des possibilités forestières*. Ce manuel explique comment les possibilités forestières sont établies et démontre de quelle façon elles contribuent à l'aménagement durable des forêts. Nous avons également planifié la réalisation du prochain *Bilan d'aménagement forestier durable* couvrant la période de 2008 à 2013.

La prochaine année apportera plusieurs défis intéressants à relever relativement à notre mission qui est de déterminer les possibilités forestières, d'éclairer les décideurs et d'informer la population sur l'état et la gestion des forêts afin d'assurer la pérennité et l'utilisation diversifiée du milieu forestier. Au cours du printemps 2013, nous avons procédé à une revue externe des résultats préliminaires du calcul des possibilités forestières ayant pour but d'expliquer nos résultats et de recueillir des commentaires afin d'enrichir nos analyses. Le tout devrait mener à la détermination des possibilités forestières de toutes les unités d'aménagement au cours de l'automne 2013.

Je remercie les membres du personnel, les partenaires et les collaborateurs qui ont contribué au succès des activités du Bureau du forestier en chef pour l'année 2012-2013.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Forestier en chef



Gérard Szaraz, ing.f., M.Sc., M.A.P.

Bureau du forestier en chef
845, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Téléphone : 418 275-7770
Télécopieur : 418 275-8884
Courriel : bureau@forestierenchef.gouv.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2012-2013	7
RESSOURCES ET STRUCTURE DE L'ORGANISATION DU BUREAU DU FORESTIER EN CHEF	8
Siège social du Forestier en chef à Roberval	9
Bureau local de Québec et organisation régionale	9
Budget d'opération	10
PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2012-2013	11
Calcul des possibilités forestières 2013-2018	11
<i>Horizon CPF</i> , l'outil d'élaboration et de structuration du calcul des possibilités forestières	11
Renouvellement de la certification ISO 9001	12
Manuel de détermination des possibilités forestières	12
Bilan d'aménagement durable des forêts	12
Participation à une audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	13
Communications	13
Plan d'action de développement durable 2008-2013	14

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2016	15
SUIVI DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013	23
PLAN D'ACTION 2013-2014	26
ANNEXE 1: Organigramme	28
ANNEXE 2: Acronymes	29

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

FIGURE 1 Découpage territorial du Bureau du forestier en chef et localisation du personnel en février 2013	9
FIGURE 2 Évolution du budget annuel, de 2007 à 2012, concernant le salaire du personnel du Bureau du forestier en chef ainsi que le budget de fonctionnement	10
TABLEAU 1 Actions réalisées pour contribuer à l'atteinte des objectifs inscrits au Plan stratégique 2012-2016	15
TABLEAU 2 Actions réalisées pour contribuer à l'atteinte des objectifs inscrits au Plan d'action de développement durable 2008-2013	23



Photo Antoine Nappi



Photo Lionel Humbert

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2012-2013

- Résultats préliminaires du calcul des possibilités forestières pour les 71 unités d'aménagement des forêts du domaine de l'État.
- Diffusion sur le site Internet du Bureau du forestier en chef d'une version préliminaire du *Manuel de détermination des possibilités forestières 2013-2018*.
- Participation du Bureau du forestier en chef à une audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.
- Présentation, par le Forestier en chef, du Bilan d'aménagement forestier durable au Québec 2000-2008 à la Commission de l'agriculture, des pêches, de l'énergie et des ressources naturelles.
- Rédaction du *Plan d'action de développement durable 2013-2015*.
- Refonte du site Internet du Bureau du forestier en chef.

RESSOURCES ET STRUCTURE DE L'ORGANISATION DU BUREAU DU FORESTIER EN CHEF

Au 31 mars 2013, 63 personnes travaillaient au Bureau du forestier en chef, dont 62 employés permanents et un employé occasionnel. L'effectif est réparti entre 15 lieux physiques, soit 17 employés au siège social de Roberval, 12 employés à Québec et 34 autres répartis dans divers points de services en région.

La structure du Bureau du forestier en chef, illustrée par l'organigramme de l'annexe 1, compte trois directions qui se partagent la responsabilité des activités suivantes :

- Le Bureau du sous-ministre associé assure la coordination des activités sectorielles et ministérielles telles que la planification stratégique, le Plan d'action en développement durable, la reddition de comptes administrative ainsi que les analyses et le suivi de dossiers sectoriels. Cette direction encadre la planification, la coordination et le soutien des activités de communication et de gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles. Le Bureau du sous-ministre associé représente le Bureau du forestier en chef aux niveaux ministériel et gouvernemental, au besoin.
- La Direction du calcul des possibilités forestières est chargée de l'évaluation des possibilités annuelles de coupe des forêts du domaine de l'État. Elle est aussi responsable d'évaluer les volumes de bois pouvant être récoltés ponctuellement sans affecter les possibilités forestières à long terme, de produire les évaluations d'impacts de décisions gouvernementales sur les possibilités forestières, de produire des avis sur les plans généraux d'aménagement forestier et d'implanter un système de gestion de la qualité (ISO 9001) dans son domaine de responsabilités. Une majorité des analystes oeuvrent dans les régions où ils représentent également le Bureau du forestier en chef auprès des directions générales régionales du ministère des Ressources naturelles, des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ainsi qu'auprès des divers intervenants régionaux.
- Enfin, la Direction du développement stratégique a le mandat d'élaborer et de mettre à jour le *Manuel de détermination des possibilités forestières*, de mettre au point les systèmes et les méthodes associés à la réalisation du calcul des possibilités forestières, d'élaborer les avis du Forestier en chef et de produire le Rapport sur l'état des forêts du domaine de l'État et des résultats obtenus en matière d'aménagement durable de la forêt.

Le Bureau du forestier en chef compte sur une équipe multidisciplinaire apte à mettre à profit ses connaissances et son savoir-faire dans la réalisation de ses mandats.

Siège social du Forestier en chef à Roberval

Le siège social du Forestier en chef est situé à Roberval. Le Forestier en chef y est présent de façon régulière pour assurer la gouvernance et le suivi de ses mandats. C'est au siège social que sont réalisées notamment des activités liées à la gestion administrative, à l'élaboration du *Manuel de détermination des possibilités forestières*, à la production d'avis du Forestier en chef et à la coordination du calcul des possibilités forestières pour la division du Nord-Est.

Bureau local de Québec et organisation régionale

Le bureau local de Québec facilite les échanges réguliers avec la structure gouvernementale et ministérielle. On y exerce principalement des fonctions de coordination du calcul des possibilités forestières et de développement de systèmes et méthodes qui y sont associés.

Le réseau régional du Bureau du forestier en chef est constitué de personnes spécialisées dans le domaine du calcul des possibilités forestières, en géomatique et en gestion de la qualité, toutes oeuvrant pour la Direction du calcul des possibilités forestières. Cette direction est composée de deux services désignés sous les vocables « Service du calcul des possibilités forestières de l'Est » et « Service du calcul des possibilités forestières de l'Ouest ». De plus, chacun de ces services compte deux divisions : Nord-Est et Sud-Est pour le service de l'Est, et Nord-Ouest et Sud-Ouest pour le service de l'Ouest. Tel que présenté à la figure 1, ces quatre divisions se partagent la réalisation des travaux d'évaluation des possibilités forestières sur le territoire de l'ensemble des réserves forestières et des 71 unités d'aménagement de la province.

FIGURE 1

Découpage territorial du Bureau du forestier en chef et localisation du personnel en février 2013



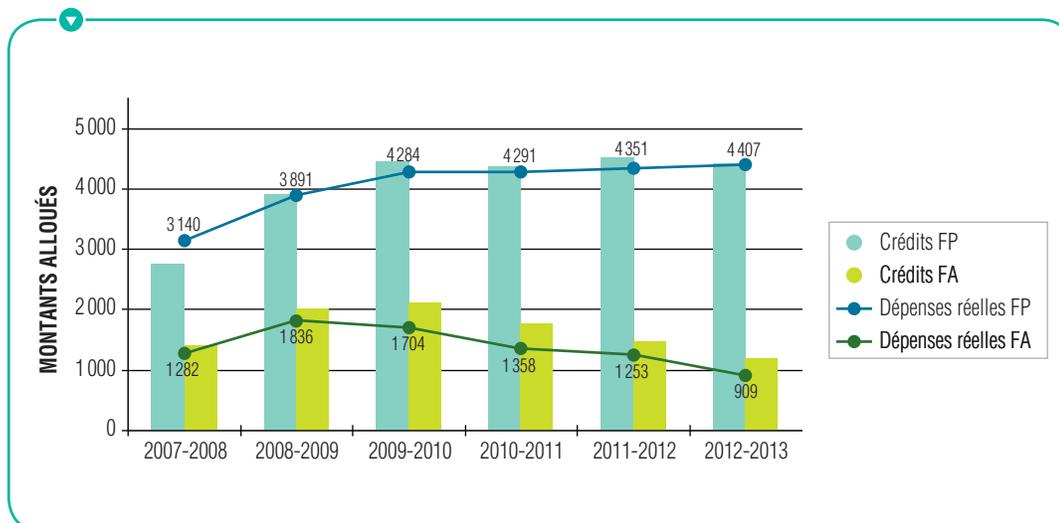
Budget d'opération

En 2012-2013, les dépenses d'opération autorisées pour le Bureau du forestier en chef ont été de 5,63 M\$. De ce montant, 4,43 M\$ sont consacrés à la rémunération (79 %) et 1,2 M\$ au fonctionnement (21 %). Également 31,7 K\$ sont consacrés à l'immobilisation et à l'amortissement.

La figure 2 montre les montants accordés depuis la deuxième année d'opération du Bureau du forestier en chef. Les crédits alloués représentent la masse salariale ainsi que le budget de fonctionnement de l'organisation. Depuis 2009, les crédits en salaire se sont stabilisés alors que ceux du fonctionnement indiquent une graduelle diminution. Les données de la figure 2 sont celles du budget initial et ne tiennent pas compte des révisions en cours d'année.

FIGURE 2

Évolution du budget annuel, de 2007 à 2012, concernant le salaire du personnel du Bureau du forestier en chef ainsi que le budget de fonctionnement



FP = Fonctionnement personnel (rémunération) FA = Fonctionnements autres

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2012-2013

Calcul des possibilités forestières 2013-2018

La réalisation marquante de la dernière année est le calcul préliminaire des possibilités forestières des 71 unités d'aménagement. Pour réaliser cet important mandat, un processus de revue périodique a été mis en place. Ce processus a permis aux analystes de faire état de leurs progrès de manière systématique et structurée. Les activités de la dernière année se sont principalement divisées en deux opérations de calcul. La première opération consistait à vérifier la fonctionnalité des modèles et la fiabilité des outils informatiques et techniques. Quant à la deuxième opération, celle-ci a permis de calculer la possibilité forestière pour toutes les unités d'aménagement en y intégrant les objectifs locaux et régionaux d'aménagement durable des forêts tels que spécifiés dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Les résultats du calcul des possibilités forestières de chaque unité d'aménagement ont été compilés dans un rapport préliminaire. Ce rapport est le document de base utilisé pour les consultations des partenaires et clients. À cet égard, en mars-avril 2013, un premier exercice de révision a été réalisé auprès des secteurs concernés du ministère des Ressources naturelles.

Horizon CPF, l'outil d'élaboration et de structuration du calcul des possibilités forestières

Le système *Horizon CPF*, développé par le Bureau du forestier en chef, est un outil qui permet de structurer les étapes du calcul des possibilités forestières et de générer la syntaxe d'un modèle Woodstock. Les logiciels Woodstock/Stanley sont utilisés pour réaliser l'optimisation et la spatialisation du calcul des possibilités forestières selon les éléments spécifiés par l'utilisateur. L'usage combiné de ces logiciels permet d'intégrer des variables ligneuses, économiques, fauniques, sociales et environnementales dans le calcul des possibilités forestières. Ces logiciels permettent au Bureau du forestier en chef de répondre aux principales recommandations de la commission Coulombe en matière de réforme du calcul des possibilités forestières.



Le Forestier en chef du Québec, M. Gérard Szaraz, prenant la parole devant les membres de l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice.

Au 31 mars 2012, tous les modules d'*Horizon CPF* étaient terminés et opérationnels. Au cours de la dernière année, des activités de maintenance ont été réalisées sur le système *Horizon CPF* afin d'effectuer des corrections d'anomalies et des ajustements aux fonctionnalités déjà existantes.

L'équipe des *Systèmes et méthodes de calcul des possibilités forestières* a livré 3 versions de maintenance du logiciel *Horizon CPF*. Ces livraisons s'insèrent dans un contexte d'amélioration continue. De plus, l'équipe a assuré le support opérationnel aux utilisateurs pour les logiciels *Horizon CPF*, *Woodstock-Stanley* et *Discoverer*.

Lors de la période comprise entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013, l'équipe des *Systèmes et méthodes de calcul des possibilités forestières* a également développé et intégré le volet d'analyse économique dans le calcul des possibilités forestières. Le module économique était opérationnel en mars 2013 et disponible pour les analystes du Bureau du forestier en chef.

Renouvellement de la certification ISO 9001

Les activités liées au renouvellement de l'enregistrement (ISO 9001) se sont poursuivies au cours de l'année. En mai 2012, une firme externe a effectué un audit d'enregistrement qui a confirmé que le système de gestion de la qualité des activités liées au calcul des possibilités forestières du Bureau du forestier en chef respecte la norme ISO 9001.

Manuel de détermination des possibilités forestières

Le Forestier en chef a le mandat de préparer, de publier et de maintenir à jour un manuel servant à la détermination des possibilités forestières (MDPF). Au 31 mars 2012, le Manuel se composait de 39 fascicules. Trente-six de ces fascicules étaient en phase d'approbation finale et trois autres étaient en révision à l'interne et à l'externe. De plus, une structure de projet pour le développement de nouveaux outils et méthodes de calcul a été mise en place afin d'initier des travaux qui vont ultimement mener à la mise à jour du document actuel. Ces travaux sont nécessaires, entre autres, pour documenter la notion de rendement durable introduite par la nouvelle législation forestière et obligatoire pour la prochaine détermination des possibilités forestières de 2018-2023.

Bilan d'aménagement durable des forêts

La planification du deuxième bilan couvrant la période 2008-2013 a débuté à la fin de l'année 2012. Cet exercice vise à contribuer à l'amélioration continue de l'aménagement durable des forêts et à démontrer les résultats obtenus en la matière. Un sondage d'opinion portant sur le premier Bilan, mené auprès de 700 personnes, a été réalisé afin d'identifier des pistes d'amélioration pour la réalisation du prochain bilan. Les résultats de ce sondage sont disponibles sur le site Internet du Bureau du forestier en chef.

Participation à une audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Bureau du forestier en chef a été sollicité par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour participer à une audience publique. Celle-ci, s'est tenue du 6 au 8 novembre 2012 à Val-d'Or. Cette audience portait sur l'attribution d'un statut permanent de protection à huit territoires dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Le rapport « Impacts sur les possibilités forestières » a été déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à cette occasion et est disponible sur le site Internet du Bureau du forestier en chef.

Communications

Le Bureau du forestier en chef a procédé à une refonte majeure de son site Internet dans le but de le rendre conforme à sa nouvelle image et de faciliter l'accès aux documents et aux informations relatifs aux mandats du Forestier en chef. Par ailleurs, le Bureau du forestier en chef a mis en ligne la première édition de son infolettre *Forestier en bref* laquelle a été acheminée aux membres de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, aux élus municipaux de l'ensemble des régions du Québec et aux membres de la communauté scientifique en foresterie. Elle a été transmise par courrier électronique à plus de 500 personnes.

Au cours de l'année 2012-2013, le Bureau du forestier en chef a poursuivi la publication électronique de son bulletin interne « Forestier en bref » qui fait état de l'avancement des dossiers de l'organisation. De plus, le babillard électronique du site intranet a été utilisé de façon régulière en guise d'outil de communication à l'interne.

M^{me} Lise Guérin, responsable des communications et du site Internet du Bureau du forestier en chef.



Plan d'action de développement durable 2008-2013

Conformément à son *Plan d'action de développement durable 2008-2013*, des activités de sensibilisation se sont tenues, dont entre autres, une présentation sur les principes du développement durable ainsi qu'une formation sur la prise en compte des principes de développement durable, données conjointement avec les intervenants du Ministère des Ressources naturelles. La section développement durable du site intranet du Bureau du forestier en chef a été complétée. Divers documents informant notamment de la récupération de matériels résiduels et des pratiques d'affaires écoresponsables ont été déposés et sont disponibles pour l'ensemble du personnel de l'organisation. Enfin, le Bureau du forestier en chef a également complété, en 2012, son cadre de gestion environnementale qui est accessible au public sur le site Internet du Bureau du forestier en chef.



Membres du personnel du Bureau du forestier en chef en séance de formation. De gauche à droite, M. Richard Tremblay, de la division Nord-Est, M. Thomas Moore, de la direction du développement stratégique et M. Mario Roy, également de la division Nord-Est.

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2016

Compte tenu de son statut d'indépendance, le Forestier en chef avait produit, peu après son entrée en fonction, son propre plan stratégique portant sur la période 2008-2011. En 2012, le Bureau du forestier en chef a réalisé son deuxième plan stratégique qui couvre la période 2012 à 2016.

Il contient trois orientations générales et dix-huit objectifs spécifiques. Le tableau suivant présente le bilan des réalisations du Plan stratégique 2012-2016 du Forestier en chef pour la période 2012-2013.

TABLEAU 1
ACTIONS RÉALISÉES POUR CONTRIBUER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS
INSCRITS AU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2016

Orientation 1

AMÉLIORER LES PROCESSUS DE DÉTERMINATION DES POSSIBILITÉS FORESTIÈRES

AXE D'INTERVENTION 1

Analyse des impacts sur les possibilités forestières des modalités d'intervention aux niveaux local, régional et provincial

OBJECTIF 1 Produire des évaluations d'impacts sur la possibilité forestière comme outil d'aide à la décision aux niveaux local, régional et provincial

INDICATEUR 1.1

Nombre d'évaluations produites en conformité avec les spécifications convenues (livrables, échéancier, ressources)

CIBLE

100 % produites en conformité avec les spécificités convenues. Corrections opportunes, le cas échéant, de toutes les non-conformités

ACTIONS RÉALISÉES

Au cours de la dernière année, le Bureau du forestier en chef a produit 17 évaluations d'impacts. Toutes les évaluations étaient conformes aux spécificités convenues

OBJECTIF
ATTEINT

AXE D'INTERVENTION 2

Détermination et révision des possibilités forestières pour les unités d'aménagement et les forêts de proximité

OBJECTIF 2.1 Développer et mettre à contribution les méthodes, les outils, l'infrastructure technologique et les connaissances

INDICATEUR 2.1.1

Disponibilité et fiabilité du système Horizon CPF et de Woodstock/Stanley

CIBLE

90 % des problèmes solutionnés en moins de 48 heures

ACTIONS RÉALISÉES

L'équipe de la conception des outils informatiques et techniques a procédé à l'amélioration en continu de la performance et de l'efficacité des systèmes et elle a intégré de nouvelles préoccupations dans les modèles à la demande des utilisateurs

OBJECTIF ATTEINT

INDICATEUR 2.1.2

Intégration dans le calcul 2018-2023 de modèles relatifs à la biomasse et au carbone forestier

CIBLE

Automne 2016

ACTIONS RÉALISÉES

Des équipes de travail réunissant différents spécialistes en la matière ont été regroupées afin de documenter la manière d'intégrer ces nouvelles préoccupations dans les opérations du calcul

TRAVAUX EN COURS

INDICATEUR 2.1.3

Modélisation de l'impact des changements climatiques et des perturbations naturelles sur l'état et la productivité des écosystèmes forestiers

CIBLE

Automne 2016

ACTIONS RÉALISÉES

Des équipes de travail réunissant différents spécialistes en la matière ont été regroupées afin de documenter la manière d'intégrer dans les opérations du calcul ces nouvelles préoccupations

TRAVAUX EN COURS

OBJECTIF 2.2 Produire, diffuser et mettre à jour le Manuel de détermination des possibilités forestières

INDICATEUR 2.2.1

Production de la première version du Manuel

CIBLE

Printemps 2013

ACTIONS RÉALISÉES

Trente-neuf (39) fascicules sont en révision finale et déposés dans le site Internet du Bureau du forestier en chef

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

INDICATEUR 2.2.2

Production de la deuxième version du Manuel intégrant des notions de rendement durable

CIBLE

Automne 2016

ACTIONS RÉALISÉES

Mise en place d'une structure de projet pour développer de nouveaux outils et méthodes pour introduire les notions de rendement durable dans les CPF (voir les indicateurs 2.1.2 et 2.1.3)

TRAVAUX EN COURS

OBJECTIF 2.3 Déterminer les possibilités forestières pour 2013-2018

INDICATEUR 2.3.1

Diffusion des possibilités forestières des forêts de proximité

CIBLE

Automne 2012

ACTIONS RÉALISÉES

En l'absence de forêts de proximité désignées, un mécanisme de prolongation du calcul des possibilités forestières a été mis en place pour les conventions devenues des territoires forestiers résiduels. Les analyses requises ont été complétées pour les dossiers soumis

OBJECTIF ATTEINT

INDICATEUR 2.3.2

Diffusion des possibilités forestières (CPF) des unités d'aménagement

CIBLE

Été 2013

ACTIONS RÉALISÉES

Deux opérations de calcul des possibilités forestières ont été réalisées au cours de l'année. La première a eu pour objectif de s'assurer que les modèles soient fonctionnels pour tous les territoires. La seconde opération a été de produire un calcul complet des possibilités forestières en y intégrant les informations requises telles que les données forestières, les stratégies d'aménagement et les objectifs régionaux et locaux

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

OBJECTIF 2.4 Déterminer les possibilités forestières pour 2018-2023

INDICATEUR 2.4.1

Diffusion des possibilités forestières (CPF) des unités d'aménagement et des forêts de proximité

CIBLE

Automne 2016

ACTIONS RÉALISÉES

Discussion avec la Direction des inventaires forestiers sur le calendrier des livraisons des données d'inventaires et de la mise à jour des données cartographiques. Préparer un calendrier sommaire des opérations de calcul des possibilités forestières 2018-2023 et partager les échéanciers avec les autres secteurs du ministère des Ressources naturelles

TRAVAUX EN COURS

AXE D'INTERVENTION 3

Production et diffusion d'avis et d'observations relatifs à l'état et à la gestion des forêts

OBJECTIF 3 Produire et diffuser des avis et des observations relatifs à l'état et à la gestion des forêts

INDICATEUR 3.1

Proportion des avis produits à la satisfaction des demandeurs

CIBLE

100 % des avis produits

ACTIONS RÉALISÉES

Mise en place d'une procédure pour évaluer la satisfaction du demandeur d'un avis

TRAVAUX EN COURS

INDICATEUR 3.2

Nombre d'avis et d'observations produits

CIBLE

5 par an

ACTIONS RÉALISÉES

Un avis a été produit à la demande du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant les aires protégées

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

AXE D'INTERVENTION 4

Évaluation quinquennale de l'état des forêts et des résultats obtenus en matière d'aménagement durable

OBJECTIF 4.1 Déterminer le cadre d'évaluation de l'aménagement durable des forêts pour 2008-2013

INDICATEUR 4.1.1

Diffusion du document du cadre d'évaluation

CIBLE

Automne 2012

ACTIONS RÉALISÉES

Une première planification de la réalisation du prochain bilan (2008-2013) a été présentée aux autorités du ministère des Ressources naturelles

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

OBJECTIF 4.2 Produire et diffuser le bilan 2008-2013

INDICATEUR 4.2.1

Diffusion du bilan

CIBLE

Automne 2014

ACTIONS RÉALISÉES

Des rencontres internes ont été réalisées afin de préciser les attentes ministérielles concernant le contenu et la forme du prochain bilan

TRAVAUX EN COURS

AXE D'INTERVENTION 5

Développement des connaissances

OBJECTIF 5.1 Implanter et opérer une unité de veille scientifique**INDICATEUR 5.1.1**

Infrastructure d'acquisition et d'échanges de connaissances avec des organismes de recherche

CIBLE

Automne 2012

ACTIONS RÉALISÉES

Un équipe de traqueurs de l'information a été formée et un site de collaboration a été créé dans l'intranet du Bureau du forestier en chef

OBJECTIF
EN PARTIE
ATTEINT**OBJECTIF 5.2** Consolider le réseau de partage de connaissances du personnel**INDICATEUR 5.2.1**

Fiches de suivi des échanges

CIBLE

Mise à jour mensuelle

ACTIONS RÉALISÉES

Un forum d'échange des utilisateurs de Woodstock/Stamley a été organisé au Nouveau-Brunswick

OBJECTIF
EN PARTIE
ATTEINT**INDICATEUR 5.2.2**

Recours à des ressources spécialisées externes

CIBLE

En continu

ACTIONS RÉALISÉES

Mise sur pied d'un réseau de contacts d'environ 75 experts pour la rédaction des fascicules du Manuel de détermination des possibilités forestières

OBJECTIF
ATTEINT**OBJECTIF 5.3** Développer les relations avec le milieu de la recherche**INDICATEUR 5.3.1**

Analyse et communication des besoins de recherche et développement

CIBLE

Base annuelle

ACTIONS RÉALISÉES

Participation à la sélection de projets de recherche sur la modélisation de la complexité de la forêt

OBJECTIF
EN PARTIE
ATTEINT**INDICATEUR 5.3.2**

Nombre de projets réalisés conjointement

CIBLE

3 par an

ACTIONS RÉALISÉES

Participation à six projets de recherche concernant le rendement durable, le volet économique, la modélisation des feux de forêt et de la récolte en relation avec la qualité de l'habitat du caribou

OBJECTIF
ATTEINT

AXE D'INTERVENTION 6

Contrôle de la qualité des intrants, des processus et des résultats

OBJECTIF 6.1 Maintenir fonctionnel le système de gestion de la qualité pour la détermination des possibilités forestières

INDICATEUR 6.1.1

Enregistrement ISO 9001 des processus de calcul des possibilités forestières

CIBLE

Renouvellement de l'enregistrement sur une base annuelle

ACTIONS RÉALISÉES

Réaliser 4 audits internes (un audit par division) concernant les procédures et méthodes mises en place pour le calcul des possibilités forestières, un cinquième audit qui s'applique au système de qualité et également un sixième audit externe, d'une firme privée d'accréditation d'ISO 9001

OBJECTIF ATTEINT

OBJECTIF 6.2 Mettre en place un processus qualité pour le bilan 2008-2013

INDICATEUR 6.2.1

Attestation de la rigueur des processus et de l'exactitude des résultats

CIBLE

2014

ACTIONS RÉALISÉES

Aucune action réalisée en 2012-2013

TRAVAUX EN COURS

INDICATEUR 6.2.2

Rapport d'examen du Bilan par les parties intéressées

CIBLE

2014

ACTIONS RÉALISÉES

Planification du Bilan en cours de réalisation

TRAVAUX EN COURS

OBJECTIF 6.3 Recourir à des intrants de qualité dans les délais requis

INDICATEUR 6.3.1

Niveau de satisfaction dans la réalisation des ententes avec les fournisseurs

CIBLE

100 %

ACTIONS RÉALISÉES

Rencontres pour arrimage avec les Opérations régionales et enrichir les intrants au calcul, la stratégie et l'évaluation des effets sur la possibilité forestière

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

AXE D'INTERVENTION 7

Développement des ressources humaines

OBJECTIF 7.1 Favoriser la synergie du personnel et des équipes

INDICATEUR 7.1.1

Nombre de rencontres générales du personnel

CIBLE

2 par an

ACTIONS RÉALISÉES

Deux rencontres générales ont été réalisées au cours de la dernière année

OBJECTIF ATTEINT

INDICATEUR 7.1.2

Mise à jour et suivi de la stratégie interne de communication

CIBLE

Base annuelle

ACTIONS RÉALISÉES

Des communiqués d'information ont été diffusés au personnel par l'intermédiaire de deux moyens de communication, soit l'intranet du Bureau du forestier en chef et le bulletin électronique le *Forestier en bref*

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

OBJECTIF 7.2 Développer les compétences professionnelles

INDICATEUR 7.2.1

Production du plan annuel de développement des ressources humaines

CIBLE

Base annuelle

ACTIONS RÉALISÉES

Une liste de compétences exigées pour réaliser les tâches d'un analyste a été détaillée en fonction de quatre niveaux de responsabilités. Chaque analyste a été rencontré pour préciser ses compétences et planifier ses besoins en formation en regard de la liste de compétences exigées. Dans la dernière année, 13 séances de formation ont été présentées aux analystes du Bureau du forestier en chef

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

AXE D'INTERVENTION 8

Communications publiques

OBJECTIF 8.1 Diffuser les possibilités forestières 2013-2018 et 2018-2023 auprès de la clientèle

INDICATEUR 8.1.1

Disponibilité des possibilités forestières sur le site Internet du Bureau du forestier en chef

CIBLE

Été 2013 (2013-2018)
Automne 2016 (2018-2023)

ACTIONS RÉALISÉES

Réaliser un rapport qui présente les résultats préliminaires de la possibilité forestière 2008-2013 pour les 71 unités d'aménagement, utilisés à la revue externe

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

OBJECTIF 8.2 Informer la population sur l'état des forêts et les résultats obtenus en matière d'aménagement durable

INDICATEUR 8.2.1

Diffusion des décisions, avis, observations et bilan

CIBLE

100 % des documents diffusés sur le site Internet

ACTIONS RÉALISÉES

Le *Bilan d'aménagement forestier durable au Québec 2000-2008* ainsi que les résultats du sondage d'opinion concernant ce Bilan sont disponibles sur le site Internet du Bureau du forestier en chef

OBJECTIF ATTEINT

INDICATEUR 8.2.2

Fréquence des visites sur le site Internet du Bureau du forestier en chef

CIBLE

Accroissement annuel de 20 %

ACTIONS RÉALISÉES

Le nombre de visites du site Internet est passé de 64 000 pour l'année 2011-2012 à 68 300 pour la dernière année, soit d'avril 2012 à avril 2013. La différence correspond à une augmentation d'achalandage du site de 6,8 %

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

INDICATEUR 8.2.3

Nombre de présentations sur diverses tribunes et événements par le Forestier en chef ou son personnel

CIBLE

Moyenne de 15 par an

ACTIONS RÉALISÉES

Environ une douzaine de communications ont été présentées par le Forestier en chef et son personnel pour diverses tribunes parmi lesquelles deux apparitions à l'Assemblée nationale, une à la Chambre de commerce de Roberval et un reportage à l'émission La semaine verte de Radio-Canada

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

SUIVI DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

Toujours en considérant son statut d'indépendance, le Forestier en chef a également adopté, en 2008, son propre plan d'action de développement durable. Ce plan d'action prend en considération les trois orientations gouvernementales incontournables. Il retient sept actions qui découlent des éléments de sa mission. Le tableau suivant indique les actions réalisées en 2012-2013.

TABLEAU 2
ACTIONS RÉALISÉES POUR CONTRIBUER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS
INSCRITS AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

Orientation 1 | AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET INTÉGRÉE

OBJECTIF 1 Intégrer les principes du développement durable dans tous les aspects des mandats du Forestier en chef

ACTION	INDICATEUR	CIBLE	ACTIONS RÉALISÉES
1.1 Prendre en considération, <i>a priori</i> , les préoccupations sociales, économiques et environnementales ainsi que les balises de la Stratégie d'aménagement durable des forêts dans le calcul des possibilités forestières	Nombre d'unités d'aménagement (UA) intégrant des paramètres d'aménagement durable des forêts (ADF) dans le calcul des possibilités forestières (CPF) 2013-2018	100 % des UA intégrant des paramètres d'ADF dans le calcul des possibilités forestières 2013-2018	Rencontres avec les Opérations régionales pour valider et enrichir les intrants aux calculs ainsi que la stratégie d'aménagement forestier préconisée par les aménagistes pour les 71 unités d'aménagement
1.2 Produire, pour 2011, le premier <i>Manuel d'aménagement durable des forêts</i> (MADF)	État d'avancement de la production des fascicules du MADF	Produire, pour 2009, les fascicules nécessaires au calcul des possibilités forestières 2013-2018	Au 31 mars 2013, tous les fascicules étaient disponibles pour les analystes responsables du calcul des possibilités forestières

OBJECTIF
EN PARTIE
ATTEINT

OBJECTIF
ATTEINT

OBJECTIF 2.1 Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable et des seize principes s'y rattachant

ACTION 2.1.1

Offrir des activités de sensibilisation et de formation continue en développement durable au personnel du BFEC, en vue de développer son expertise et des comportements écoresponsables

INDICATEUR

Nombre d'employés ayant participé aux activités de sensibilisation et de formation

CIBLE

Avoir sensibilisé, pour 2011, plus de 80 % du personnel

ACTIONS RÉALISÉES

95 % du personnel du Bureau du forestier en chef a assisté à un atelier de sensibilisation en matière de développement durable et à une activité de formation sur la prise en compte des principes de développement durable. Poursuite de la participation du BFEC au groupe de travail ministériel sur la sensibilisation et la formation du personnel

OBJECTIF
ATTEINT

OBJECTIF 2.2 Évaluer l'état des forêts du Québec et la performance en matière d'aménagement durable des forêts

ACTION 2.2.1

Produire, pour 2009, le premier Bilan d'aménagement durable des forêts (BADF) 2000-2008 qui évalue l'état des forêts du domaine de l'État et la performance en matière d'aménagement durable des forêts

INDICATEUR

État d'avancement des travaux du BADF

CIBLE

Déposer, en 2009, le premier BADF

ACTIONS RÉALISÉES

Publication et diffusion du BADF en juin 2010

OBJECTIF
ATTEINT

OBJECTIF 2.3 Évaluer l'impact, *a priori*, de projets de politiques, de programmes, de stratégies ou de scénarios de développement durable

<p>ACTION 2.3.1</p> <p>Produire des évaluations d'impacts sur les possibilités forestières requises comme outil d'aide à la décision pour l'État et les organismes régionaux</p>	<p>INDICATEUR</p> <p>Nombre d'évaluations d'impacts produites</p>	<p>CIBLE</p> <p>Produire 90 % des évaluations d'impacts dans les délais convenus</p>	<p>ACTIONS RÉALISÉES</p> <p>Toutes les évaluations d'impacts ont été réalisées dans les délais convenus</p> <p>OBJECTIF ATTEINT</p>
<p>ACTION 2.3.2</p> <p>Développer, pour 2011, le nouveau système de calcul des possibilités forestières en y intégrant des considérations relatives au développement durable</p>	<p>INDICATEUR</p> <p>État d'avancement du développement du système</p>	<p>CIBLE</p> <p>Nouveau système opérationnel en 2011</p>	<p>ACTIONS RÉALISÉES</p> <p>Le nouveau système est opérationnel</p> <p>OBJECTIF ATTEINT</p>

Orientation 3 | PRODUIRE ET CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

OBJECTIF 3 Adopter des pratiques écoresponsables dans les activités courantes de gestion au BFEC

<p>ACTION 3.1</p> <p>Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable</p>	<p>INDICATEUR</p> <p>État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et nombre de pratiques écoresponsables</p>	<p>CIBLE</p> <p>Avoir adopté, pour 2011, un cadre de gestion environnementale et implanté cinq pratiques écoresponsables</p>	<p>ACTIONS RÉALISÉES</p> <p>Le cadre de gestion environnementale du BFEC est complété et les cinq pratiques écoresponsables sont implantées et opérationnelles</p> <p>OBJECTIF ATTEINT</p>
---	---	---	--

PLAN D'ACTION 2013-2014

Plus spécifiquement, les résultats escomptés suivants sont prévus pour l'exercice 2013-2014 :

Calcul des possibilités forestières

- Diffuser la détermination des possibilités forestières 2013-2018 pour les 71 unités d'aménagement forestier ;
- S'assurer de la qualité des données d'inventaires forestiers et cartographiques en vue de la détermination des possibilités forestières de 2018-2023 ;
- Poursuivre les activités du calcul des possibilités forestières de 2018-2023 ;
- Évaluer l'impact des stratégies d'aménagement et des projets susceptibles d'affecter les possibilités forestières sur les territoires concernés et mettre en place un processus de validation de ces évaluations ;
- Rendre public le *Manuel de détermination des possibilités forestières* ;
- Maintenir l'enregistrement ISO 9001 du système de gestion de la qualité pour le calcul des possibilités forestières ;
- Assurer la maintenance d'*Horizon CPF* et améliorer en continu son efficacité et sa fiabilité ;
- Intégrer de nouvelles préoccupations dans les modèles de calcul comme les changements climatiques, les considérations économiques, le carbone forestier et les impératifs de rendement durable.

Bilan d'aménagement durable des forêts 2008-2013

- Planifier la réalisation et débuter la rédaction du *Bilan d'aménagement durable des forêts 2008-2013*.

Avis du Forestier en chef

- Convenir d'un cadre de réalisation des Avis du Forestier en chef.
- Produire et diffuser deux avis spécifiques.

Gestion organisationnelle

- Formaliser les fonctions de veille scientifique et de partage des connaissances ;
- Poursuivre la gestion du changement auprès des ressources internes et des clientèles afin de s'adapter aux changements et aux défis posés par les nouvelles façons de produire le calcul des possibilités forestières ;
- Assurer la liaison avec les clientèles et les partenaires ;
- Assurer la coordination et la mise à jour des outils de communication interne.

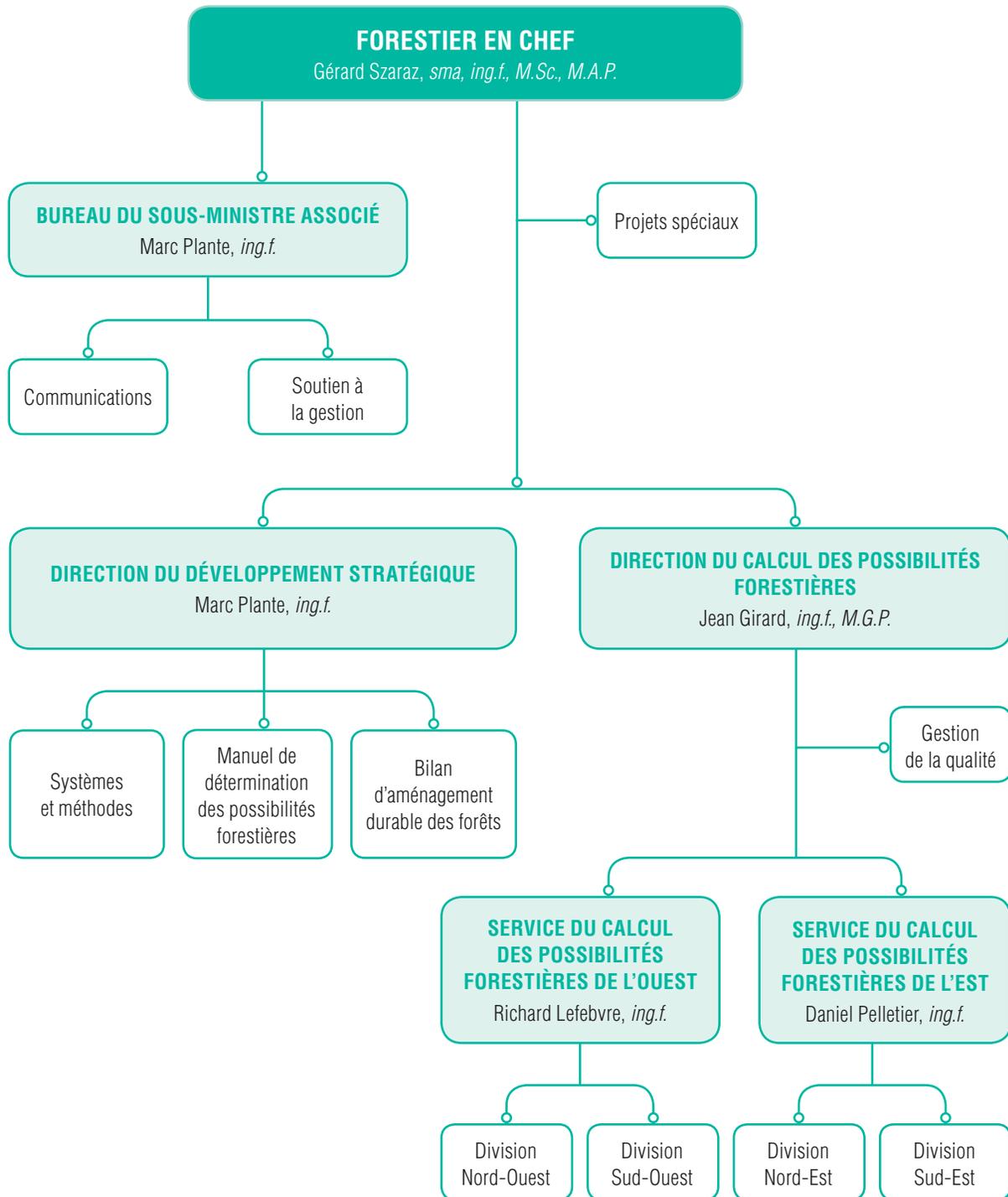
Plan d'action de développement durable 2008-2013

- Mettre en œuvre des activités de sensibilisation et de formation en développement durable ;
- Adopter et publier le *Plan d'action de développement durable 2013-2015* du Bureau du forestier en chef ;
- Prendre en compte les nouvelles pratiques écoresponsables mises en place par le Bureau de coordination de développement durable ;
- Prendre en considération, dans les activités du Bureau du forestier en chef, les quatre autres objectifs gouvernementaux de la Loi sur le développement durable (comité de développement durable).

M. Ibrahima Gassama et M. Martin Côté, tous deux de l'équipe de Roberval, lors de la rencontre générale de juin 2012.



ANNEXE 1 Organigramme



ANNEXE 2 Liste des acronymes utilisés dans ce rapport

- ADF:** Aménagement durable des forêts
BAFD: Bilan d'aménagement durable des forêts
BFEC: Bureau du forestier en chef
BSMA: Bureau du sous-ministre associé
CPF: Calcul des possibilités forestières
FA: Fonctionnement autre
FP: Fonctionnement personnel
Ing. f.: Ingénieur forestier
ISO: International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation)
M.A.P.: Maître en administration publique
MADF: Manuel d'aménagement durable des forêts
MDPF: Manuel de détermination des possibilités forestières
M.G.P.: Maîtrise en gestion de projet
M.Sc: Maîtrise en sciences
Sma: Sous ministre associé
UA: Unité d'aménagement

Pour en connaître davantage sur les acronymes et abréviations reliés au secteur forestier, vous pouvez consulter l'adresse Internet suivante :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/vocabulaire/forets-acronyme.jsp>

*Bureau du forestier
en chef*

Québec

